

De la voie de garage à la voie d'avenir

La montée en puissance de l'apprentissage se vérifie dans les établissements d'enseignement agricole des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes qui enregistrent une progression significative des effectifs, jeunes et adultes, engagés dans la voie de l'alternance.



L'alternance constitue une voie de formation ascendante dans l'enseignement agricole. En passant de 17 395 à 35 158, le nombre d'apprentis dans le secteur a plus que doublé entre 1995 et 2017 et l'essor se poursuit, soutenu par la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle de 2018.

L'apprentissage dans l'enseignement agricole gagne du terrain

La montée en puissance de l'apprentissage, notamment attribuée à une explosion de l'alternance dans l'enseignement supérieur, a été confortée par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », promulguée le 5 septembre 2018, l'objectif affiché étant de « développer l'offre de formation en apprentissage et faire de l'apprentissage un choix attractif et de confiance pour le jeune et pour l'employeur. » Sur l'ensemble des secteurs professionnels le nombre d'apprentis s'élevait fin 2019 à 491 000, soit une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente, une croissance inédite à deux chiffres. Cette réforme majeure de la formation professionnelle a ouvert l'apprentissage jusqu'à 30 ans et institué un système de financement plus incitatif. C'est une opportunité forte pour l'enseignement agricole qui accueille 8 % des effectifs nationaux d'apprentis, et peut se prévaloir d'une solide expérience dans l'accompagnement

individualisé des jeunes, l'innovation pédagogique et l'articulation de l'enseignement aux spécificités territoriales.

De la voie de garage à la voie d'avenir, le dynamisme de l'apprentissage se vérifie dans les établissements d'enseignement agricole des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes qui enregistrent une progression significative des effectifs, jeunes et adultes, engagés dans la voie de l'alternance vers des secteurs porteurs et en manque de main-d'œuvre. L'évolution concerne aussi le profil des candidats aux métiers ou l'installation agricoles, vers lesquels se tournent de plus en plus de femmes, de surdiplômés et de personnes non issues du milieu agricole.

Priorité à la proximité et la transition écologique

« La crise sanitaire nous a montré l'importance des enjeux liés à la souveraineté alimentaire, l'enjeu crucial

de maintenir une agriculture et des industries de la transformation qui puissent répondre aux besoins de tous en qualité, en quantité et en proximité. Elle nous a aussi montré l'importance des métiers du service, en particulier pour accompagner les personnes âgées ou fragiles. Ces trois secteurs nécessitent déjà, et continueront de nécessiter, des compétences humaines renforcées en nombre et en qualité. » À l'heure de cette rentrée scolaire 2020, c'est le message adressé par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, réaffirmant une priorité axée sur la transition écologique et la proximité. « Sur les métiers auxquels prépare l'enseignement agricole, il y a de la place pour tous, citadins ou ruraux, jeunes ou adultes. Les conditions d'enseignement attractives de nos établissements, publics et privés, les supports pédagogiques de qualité, les nombreuses disciplines optionnelles et les trois voies de formation scolaire, en alternance ou pour adultes appor-

tent à chacun une solution de formation. L'évolution vers un modèle agricole et alimentaire qui accompagne et accélère la transition écologique est aussi une priorité. Ce modèle, pour être effectif, doit être centré sur les territoires. C'est toute la force de l'enseignement agricole dont les établissements d'enseignement publics et privés, par voie scolaire ou en alternance, savent de longue date tisser des liens avec les acteurs du territoire. L'enseignement agricole est à la pointe pour accompagner la transition de notre agriculture vers un modèle agroécologique à travers le plan "Enseigner à produire autrement", il défend aussi une alimentation plus durable accessible à tous. »

Des mesures incitatives pour atténuer l'effet de la crise sanitaire

Dans le contexte de la crise du Coronavirus et du plan de relance, l'État a dégagé plus d'un milliard d'euros pour soutenir l'apprentissage. L'aide aux entreprises est ren-

forcée de manière à ce que l'apprenti de moins de 20 ans ne représente sur la première année aucun coût pour l'employeur, le reste en charge pour les apprentis entre 21 et 25 ans étant réduit à 175 euros/mois. Le dispositif d'aide est désormais élargi à toutes les entreprises et pour préparer des diplômes jusqu'au niveau licence professionnelle. Les entreprises de plus de 250 salariés peuvent ainsi y accéder à condition de satisfaire à l'obligation légale de compter 5 % d'alternants parmi leurs effectifs salariés.

Par ailleurs, au regard de la conjoncture, un délai supplémentaire est accordé à l'apprenti pour la recherche d'un maître d'apprentissage la période impartie passant de trois à six mois.

Dossier réalisé
par Nadia Ventre

LYCÉE AGRICOLE DES EMEYÈRES | À Gap, l'établissement accueille 250 apprenants dont une cinquantaine d'apprentis.

« L'apprentissage peut amener à de **très belles carrières** »

À Gap, le lycée agricole des Emeyères propose une nouvelle formation en alternance unique en région Paca : un BTSA technico-commercial produits alimentaires et boissons, qui en cette rentrée intègre ses huit premiers apprentis. « C'est un grand projet qui voit le jour », commente Cécile Meffre. La directrice de l'établissement souligne la pertinence et la particularité de ce diplôme, validant une connaissance approfondie du produit de terroir, de l'aval à l'amont de la filière, pour « un métier de polyvalence très demandé par les professionnels du secteur. » Des offres d'emplois locales pour l'alternance sont en attente de candidatures via des grandes surfaces pour leurs rayons « terroir », un fromager, une charcuterie... indique la directrice.

L'effectif des Emeyères est de 250 apprenants dont une cinquantaine d'apprentis, tous amenés à intervenir sur l'exploitation agricole implantée sur site autour d'un cheptel de 60 vaches. Ce support de professionnalisation est un lieu de synergie où se croisent tous les domaines d'enseignement dispensés aux Emeyères. « C'est la force de notre établissement, dit Cécile Meffre. La ferme, précise-t-elle, est en phase de diagnostic pour passer en HVE ou en bio. » Après la création d'un atelier de transformation laitière pour la fabrication de produits fermiers, yaourts et fromage blanc, le projet s'étend à la diversification de la gamme prochainement complétée par une production de crème fraîche et de beurre. Les produits des Emeyères s'écoulent principalement en restauration collective (lycées et collèges). « Nous sommes en train de développer la vente aux particuliers et nous avons un projet de dépôt-vente de produits fermiers issus des alentours... » ajoute la directrice qui tient à situer une approche d'apprentissage que favorise également le travail de réseau entrepris avec de nombreux partenaires,



Cécile Meffre, directrice, France Ward, référente pédagogique, Magali Guiot-Bourg, formatrice - chargée de mission.

IME, Jeunes Agriculteurs, chambre d'agriculture, ADFPA...

« Grâce à la proximité avec le terrain professionnel, nos diplômés sont réformés de façon très réactive »

Le principe a pu faire ses preuves dans le cadre du concours national « lait du futur » 2019, à l'issue duquel l'établissement a reçu le premier prix au Salon international de l'agriculture. Ce dynamisme illustre les ressorts d'« une pédagogie de projets, de mise en situation professionnelle qui, expose France Ward, référente pédagogique, est particulièrement adaptée au profil des jeunes qui se dirigent vers l'apprentissage, veulent sortir du parcours scolaire classique pour être actifs dans leur formation, se rappro-

cher du monde du travail. » Une méthode d'enseignement que la réforme de 2018 est venue conforter, axée sur « une construction individualisée du parcours de formation, l'innovation de l'approche pédagogique », l'objectif étant adossé à une certification « qualité ». Les nouvelles mesures ont par ailleurs étendu l'accès au contrat d'apprentissage en relevant la limite d'âge de 26 à 30 ans. Pour la directrice ces évolutions sont globalement favorables à la voie de l'alternance, quelle situe dans une progression « très positive ». Avec une offre de formations articulée aux spécificités du territoire et aux besoins des professionnels, « nous sommes dans l'enseignement agricole particulièrement novateurs, en adéquation avec les nouvelles méthodes de production, les évolutions de la transition écologique... et grâce à cette proximité avec le terrain professionnel, nos diplômés sont réformés de façon très réactive », explique encore France Ward.

« On a tendance à parler apprentissage pour des élèves en échec scolaire, alors que nous accueillons des jeunes passionnés »

« L'apprentissage n'est pas une voie de garage, c'est bien au contraire une voie d'excellence » poursuit Cécile Meffre. Plutôt associée à certains métiers comme la coiffure, ou les métiers de bouche, « l'alternance n'est pas dans la culture initiale du monde agricole ou du service à la personne », analyse-t-elle. En plus de la promotion institutionnelle visant à sortir l'enseignement professionnel de son enclavement de déconsidération, « nous prenons notre bâton de pèlerin pour faire découvrir aux professions la plus-value de l'apprentissage, cette notion de transmission des savoir-faire et ça évolue dans le bon sens. On a tendance à parler apprentissage pour des élèves en échec scolaire, alors que nous accueillons des

jeunes passionnés et nous atteignons 95 % de réussite aux examens. L'apprentissage agricole est tourné vers des secteurs porteurs qui manquent de main-d'œuvre. Beaucoup d'apprentis parviennent à concrétiser un emploi soit chez leur maître d'apprentissage, soit dans une entreprise qui les recrute par le biais du réseau. La formation en alternance offre des possibilités de poursuite d'études et peut amener de très belles carrières. »

Les formations du lycée des Emeyères

Par la voie scolaire :

- ▶ CAP SAPVER services aux personnes et vente en espace rural ;
- ▶ Bac pro services aux personnes et aux territoires ;
- ▶ Bac pro conduite et gestion des exploitations agricoles, système à dominante élevage ;
- ▶ Bac technologique STAV sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Par apprentissage :

- ▶ BTSA technico-commercial produits alimentaires ;
- ▶ CAP SAPVER services aux personnes et vente en espace rural ;
- ▶ Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique ;
- ▶ BP-IA brevet professionnel des industries alimentaires ;
- ▶ Certificat de spécialisation production, transformation, commercialisation de produits fermiers ;
- ▶ CAP métiers de l'agriculture.



Le Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique, par la voie de l'apprentissage.



SERVICE CONSTAT DE GESTATION
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Coopérative Agneau Soleil

04 92 61 45 00
contact@agneausoleil.com

Rapide, fiable et économique !



ADFPA 05 | L'activité de la structure traduit un intérêt croissant pour la formation en alternance.

L'apprentissage, « **une voie d'avenir** pour l'agriculture de montagne »

Sous la direction de Rémi Costorier, l'ADFPA (Association départementale pour la formation et le perfectionnement des agriculteurs) des Hautes-Alpes dispense des formations diplômantes, professionnalisantes et spécifiques, dans les secteurs de l'agriculture et de l'aménagement paysager. L'adaptation permanente aux évolutions et aux innovations professionnelles est le moteur d'une activité dont la vocation depuis l'origine de la structure créée en 1974, est de répondre en matière de formation aux besoins de la ruralité et de l'agriculture locale. L'ADFPA qui accueille un public adulte en reconversion, en recherche d'emploi ou en projet d'installation travaille en lien avec le réseau des partenaires recouvrant les champs de l'économie agricole, de l'insertion et de la formation professionnelle : le conseil régional, Pôle emploi, le lycée agricole des Emeyères, la Mission Jeunes, les organisations professionnelles agricoles dont la chambre d'agriculture...

« Beaucoup de diplômés peuvent passer par la voie de l'apprentissage »

La structure génère annuellement entre 75 000 et 80 000 heures de formation, ce qui représente « une activité très intense pour un centre de cette dimension » situe Rémi Costorier qui indique également une dynamique actuelle particulière liée au volet de l'apprentissage. En passant de cinq à 16 inscrits, l'effectif des apprentis BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole) a triplé sur ces trois dernières années. Cet intérêt pour la formation en alternance



Rémi Costorier, directeur de l'ADFPA 05 et Julie Boyer, formatrice, référente « apprentissage ».

révèle un élargissement des profils des candidats à l'installation. Le directeur note notamment le phénomène récent de personnes fortement diplômées qui après avoir suivi leur cursus, et parfois exercé dans leur domaine d'étude, décident de se tourner vers l'agriculture.

Plus globalement cette évolution s'inscrit dans « un courant sociétal qui ne considère plus l'apprentissage comme une voie de garage », analyse Hervé Ricard, directeur adjoint de la structure. Pour l'apprenant l'alternance c'est l'accès à une rémunération en plus de l'expérience professionnelle et « beaucoup de diplômés peuvent passer par la voie de l'apprentissage », précise le directeur adjoint. Depuis la troisième marche intermédiaire du CAP Métiers de l'agriculture offre la possibilité à un jeune d'acquiescer les

capacités pour aller au BPREA, lui permet de se faire progressivement une place sur l'exploitation. »

L'apprentissage c'est aussi le moyen pour les adultes qui n'ont pas l'année d'expérience professionnelle requise dans le cadre de la formation continue, d'obtenir cette clé de l'installation en agriculture. « Le seul frein, ajoute Rémi Costorier, c'est qu'il faut un maître d'apprentissage et les apprentis sont souvent en situation de recherche. » Les politiques publiques ont redoré le blason de l'apprentissage et la réforme de 2018 qui a relevé l'âge limite de 26 à 30 ans, a renforcé les mesures incitatives. Dans le contexte de la crise de la Covid-19 des aides forfaitaires ont été de surcroît mises en place par le gouvernement à destination des entreprises, dont le montant s'élève à 5 000 € pour les mineurs,

8 000 € pour les majeurs. Tous les apprentis de moins de 20 ans ne représenteront ainsi aucun coût pour les employeurs sur la première année.

L'individualisation du parcours de formation, « c'est notre marque de fabrique »

Rémi Costorier relève une méthode pédagogique basée sur l'élaboration de plans de formation individualisés. « L'individualisation du parcours de formation, c'est notre marque de fabrique », souligne-t-il. Le suivi étroit du parcours de l'apprenti, y compris sur la phase d'installation, est aussi un pilier du fonctionnement de l'ADFPA.

« Nous recevons tous les candidats à l'apprentissage », précise le directeur qui procède au premier accueil pour entendre les motivations, étudier la formule de formation la plus appropriée, aborder avec l'apprenti et son maître d'apprentissage l'ensemble des aspects : organisationnels, financiers, juridiques... Suite à la signature du contrat, Julie Boyer, formatrice référente « apprentissage »,

réitère l'entretien tripartite pour préciser le rôle de chacun, élaborer le plan de formation, organiser le planning pour 70 % du temps réalisé chez l'employeur, 30 % en centre de formation.

Pour Rémi Costorier l'apprentissage est une voie d'avenir et d'adaptation pour l'acquisition d'un métier comme pour l'agriculture de montagne qui dans le département présente un fort potentiel de développement. L'intérêt croissant pour l'alternance envoie un signal encourageant aussi du point de vue de la présidence de l'ADFPA 05. « L'apprentissage qui permet aux jeunes d'apprendre sur le terrain est un fonctionnement en tous points positifs », dit Angéline Vernissac. « Réunir toutes les conditions pour recruter un apprenti ce n'est pas une évidence pour un chef d'exploitation » note la présidente qui constate l'effet favorable des actions de sensibilisation entreprises en partenariat avec le lycée agricole, vers davantage « d'ouverture d'esprit et un changement de vision » du milieu agricole vis-à-vis de l'apprentissage.

Les formations dispensées à l'ADFPA des Hautes-Alpes

- ▶ Brevet professionnel aménagements paysagers (BPAP).
- ▶ Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BPREA).
- ▶ CAP agricole jardinier paysagiste (CAPa JP).
- ▶ CAP agricole métiers de l'agriculture (CAPa MA).
- ▶ Certiphyto.
- ▶ CS (certificat de spécialisation) production, transformation et commercialisation des produits fermiers.
- ▶ CS tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance.

MONËTIER-ALLEMONT | Après avoir obtenu un Master II en microbiologie, il prend la voie de l'apprentissage pour la reprise de l'exploitation familiale.

Camille est revenu auprès de ses arbres



Camille et Robert Rolland.

Camille Rolland s'est éloigné de ses terres familiales pour mieux y revenir. C'est à Marseille qu'il a suivi ses études pour obtenir une licence en biologie puis un master II en microbiologie, avant d'entrer dans la vie professionnelle et de travailler en virologie au CNRS. Pour satisfaire son envie de renouer avec le milieu montagnard, il s'est ensuite installé en Suisse où il a occupé un poste de technicien de production dans l'industrie pharmaceutique. Camille a fait l'expérience de l'ailleurs, et pendant quatre années touché aux réalités d'une vie active où il s'est senti à l'étroit. C'est en quelque sorte en procédant par élimination qu'il a forgé le choix du retour au pays, pour

« être, dit-il, son propre patron » et reprendre à Monétier-Allemont, l'exploitation familiale plantée de vergers sur 12 ha. Il s'engage ainsi dans les pas de son père parvenu à l'âge du départ en retraite.

Un avenir tourné vers la diversification

Camille a rejoint l'ADFPA 05 pour avoir en poche le BPREA indispensable à l'installation, la formule de l'apprentissage lui ayant aussi permis de confirmer ses motivations pour le travail de la terre.

« En plus des cours, j'ai pu donner la main à mon père et ces deux années m'ont permis de mettre un pied dans l'entreprise, d'y faire ma place progressivement », témoigne-t-il. Alors qu'il se préoccupait de la

transmission de son exploitation, Robert Rolland a accueilli avec grande satisfaction la décision de son fils, et émet comme lui un point de vue positif quant à cette transition accomplie par la voie de l'alternance. L'exploitation est en passe de finaliser sa reconversion en bio. Les vergers totalisent 11 ha de pommes, 0,5 ha de coings, 0,5 ha de cerisiers, 1 000 m² de baies du goji... l'objectif du jeune arboriculteur étant de relayer une évolution tournée vers la diversification des productions. Mais Camille ne souhaite pas prendre seul le poids des responsabilités, il pend le parti d'avancer dans une dynamique d'échanges et se projette ainsi sur la ferme avec un associé.

GUILLESTRE | Après avoir décroché le BPREA en juillet dernier, Valentin Court poursuit ses études entre l'exploitation familiale et le CFPPA Carmejane.

Père et fils sur le chemin de l'apprentissage

Christian et Valentin Court, père et fils, sont en chemin vers la concrétisation de leur projet commun : s'associer en GAEC dans deux ou trois ans, le temps d'aller au bout d'un parcours d'études qu'ils partagent sous leur casquette respective de maître d'apprentissage et d'apprenti. Christian Court a lui-même repris l'exploitation familiale en 2008. Sur 40 ha l'éleveur est autonome en fourrage pour un cheptel de 32 laitières, abondances et montbéliardes. La production est positionnée sur l'axe du circuit court et de la valorisation dans la perspective notamment d'intégrer l'AOP Bleu du Queyras en devenant, la pression foncière étant la première des problématiques qu'expose l'éleveur quant à l'objectif de développement.

Valentin qui a baigné dans le métier n'a jamais imaginé prendre un autre chemin professionnel. À 17 ans il est entré à l'ADFFPA des Hautes-Alpes, pour décrocher deux ans plus tard le BPREA, validé en juillet dernier. L'expérience de l'alternance est concluante. Le maître d'apprentissage comme l'apprenti relèvent en premier lieu la plus-value d'un enseignement en prise directe avec le terrain professionnel. Préalable à l'avenir agricole commun, le par-

cours d'apprentissage père/ fils présente de nombreux autres avantages. « Valentin savait déjà beaucoup de choses, explique Christian, et la question de la confiance qui pourrait être soulevée avec une personne de l'extérieur ne se pose pas. » La relation n'est pas non plus un long fleuve tranquille, nuance-t-il, pour dire que « le conflit de génération et les divergences de vue » qui en découlent, entrent aussi en jeu.

Le choix du BTS ACSE

Si Valentin a débuté sa formation avec un bagage de savoir-faire déjà solide, ces deux années à l'ADFFPA ont pu enrichir ses connaissances dans des domaines plus théoriques comme l'agronomie et la comptabilité. Il a aussi apprécié les rencontres organisées avec des intervenants extérieurs qu'il sera amené à côtoyer dans sa vie active future : chambre d'agriculture, assureurs, Safer...

L'apprenti décide de poursuivre ses études, toujours par la voie de l'apprentissage. Il est entré le 14 septembre dernier au CFPPA de Carmejane pour entamer un BTS ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation). Valentin fait ainsi le choix de conforter ses compétences de gestion qui, explique-t-il, lui seront notamment utiles au moment de constituer le GAEC.



Julie Boyer, formatrice référente « apprentissage » à l'ADFFPA 05 entourée de Valentin et Christian Court.

C'est aussi pour l'étudiant l'opportunité d'enrichir de nouvelles connaissances, dans la zootechnie par exemple. « C'est toujours un plus pour les pratiques de l'élevage et le travail de la terre », dit-il. Mieux s'armer pour l'avenir c'est encore le

moyen d'accrocher une deuxième corde à son arc, pouvoir se retourner en cas de difficultés sur l'exploitation, en étant en mesure de postuler sur un emploi de technicien agricole. Une optique rassurante pour le fils, le père et certainement

le grand-père qui dans le contexte fragile de l'économie agricole vit avec fierté mais non sans inquiétude la relève de son petit-fils. Valentin avance confiant et n'exclut pas l'idée d'être un jour lui-même, maître d'apprentissage.

PUIMOISSON | À une année de son départ en retraite, Jacky Piatti prépare Romain Dast, son apprenti, à la reprise de l'exploitation.

La transmission à l'horizon de la relation d'apprentissage

À Puimisson Jacky Piatti, agriculteur-né, cesse à regret son activité pour un départ en retraite accéléré par des problèmes de santé. C'est toutefois un exploitant heureux que nous rencontrons aux côtés de son jeune apprenti, tout aussi enthousiaste. À 19 ans, Romain Dast poursuit ses études au centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Carmejane. Après ses années lycée et l'obtention d'un Bac STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), il a rejoint le CFPPA où il vient d'entamer sa deuxième année en BTS ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation), par apprentissage.

Depuis sa plus tendre enfance Romain est on ne peut plus déterminé : il deviendra agriculteur comme l'était son grand-père qui lui a transmis la passion de la terre. L'enfant du pays est dans un projet d'installation qui prend aujourd'hui tournure en s'articulant parfaitement aux aspirations de Jacky Piatti, son maître d'apprentissage

depuis le printemps dernier. Plutôt que de démanteler son exploitation pour aller grossir des surfaces du plateau déjà conséquentes, Jacky avait à cœur de transmettre à un jeune agriculteur l'exploitation

de sa vie dans son intégralité, 72 ha plantés en lavandin, sauge et céréales. Au-delà du devenir de ses terres que Romain va reprendre en location, Jacky met en perspective cette orientation participant d'un

modèle de petites et moyennes unités agricoles qu'il défend pour l'avenir du plateau de Valensole.

« L'alternance, c'est le top »

L'agriculteur n'a aucun doute, Romain réunit toutes les qualités du reprenneur idéal. La rencontre répond ainsi aux enjeux respectifs de cette transmission hors cadre familial : pour le premier, sans descendant direct, trouver le bon successeur, pour le second, accéder à la terre sur un territoire où s'exerce une forte pression foncière. Le duo est en relation avec Maité Martinez, responsable à la chambre d'agriculture du Point accueil transmission (PAT), qui les accompagne dans les démarches à entreprendre pour le passage de relais et, précise-telle, « construire des scénarios de transmission pour faciliter et sécuriser l'installation de Romain. » Un appui « indispensable », témoignent les partenaires, « sans lequel on ne saurait pas vers où aller ». Le levier de l'apprentissage vient parfaire ces bonnes cir-

constances. Pour l'étudiant, la formation par alternance, « c'est le top », pour concilier acquisition de compétences et conditions d'une transition réussie. Un point de vue que partage son maître d'apprentissage, pour qui il importait de maintenir le contact. Romain souligne l'intérêt d'« une formation complète, qui prépare au travail de la terre comme à la gestion de l'exploitation », qui s'inscrit dans « une complémentarité pertinente entre les techniques enseignées au sein de l'établissement, les pratiques très actuelles » auxquelles il s'exerce sur l'exploitation et « les conseils de Jacky, engagé dans la lutte contre le dépérissement, avec qui j'en apprend tous les jours. » L'agriculteur en devenir témoigne encore de la qualité d'un enseignement dispensé par « une très bonne équipe pédagogique. Nous sommes bien suivis par des enseignants très impliqués. L'alternance, c'est la meilleure formule pour apprendre ce métier qui s'ouvre aussi bien sur l'installation que sur des postes de techniciens supérieurs. »



Romain Dast et Jacky Piatti.

CFPPA CARMEJANE | L'établissement accueille un effectif croissant d'apprentis avec une activité qui se développe notamment sur la filière forestière.

L'apprentissage sur la voie des mutations agricoles et rurales

Denis Ferrando arrive du lycée agricole d'Antibes pour prendre ses nouvelles fonctions au Chaffaut, à la direction du CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) de Carmejane, en charge de la formation continue et de l'apprentissage. Le centre compte 90 apprentis, un effectif en croissance que le directeur attribue au dynamisme de l'établissement et à la création de nouvelles filières, « notamment cette année un BTS gestion forestière qui, précise-t-il, est déjà bien rempli », avec une vingtaine de candidats s'étant présentés dès l'ouverture. « Nous ouvrons aussi un BPA Travaux des aménagements agricoles pour répondre à une forte demande des entreprises et des collectivités locales sur ce diplôme. »

Dans la perspective de s'adapter aux mutations du monde agricole et rural, le directeur souligne une offre de formation qui s'oriente vers la compétence technologique, l'intégration au territoire et l'élévation du niveau de qualification. « Nous allons ouvrir d'ici peu des formations supérieures en licence pro ou bachelors, qui vont nous permettre de qualifier davantage les jeunes et répondre à une forte demande de spécialisation, illustre-t-il. Nous avons une identité agricole claire que nous continuerons bien sûr à développer. Mais il faut vivre avec son temps. On regarde l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. On entend maintenant parler d'agrosystème ou d'agriculture urbaine et



Denis Ferrando, directeur du CFPPA Carmejane.

Carmejane doit s'adapter à ces nouvelles filières. La technologie est nécessaire à l'agriculture, par exemple l'usage de drones pour l'arrosage, le stress hydrique, le diagnostic de parcelles... Nous devons aussi nous positionner sur l'incorporation croissante de l'électronique dans les machines outill. »

Le directeur relève encore les aspects imbriqués à la ruralité et au territoire : le développement des circuits « qui amènent à travailler autrement », le volet indissociable du paysage, le service à la personne... « Sur ce territoire il est aussi absolument nécessaire d'avoir le BPA gestion forestière, très demandé, pour lequel nous sommes

amenés à refuser du monde » ajoute-t-il.

« On apprend aussi bien, si non mieux, sur le terrain »

Depuis une année le CFPPA développe la modularité pour l'acquisition de compétences ciblées (apiculture, organisation financière et juridique...). Ce dispositif à la carte « nous oblige à beaucoup de réactivité pour par exemple répondre à des marchés ouverts par Pôle emploi. On venait avant chez nous pour des diplômés on peut venir aussi aujourd'hui pour de l'acquisition de compétence ». Le dispositif émane de la réforme de 2018, dont l'impact est selon le directeur globale-

ment positif, ayant entre autres permis de lever les contraintes liées à la limite d'âge.

Pour environ 80 % les effectifs de Carmejane viennent de loin et intègrent l'internat. Le profil des apprentis évolue avec une forte féminisation et un nombre croissant de jeunes qui ne sont pas issus du milieu agricole. « Nous avons de plus en plus de gens qui souhaitent venir dans le monde agricole, aller vers les territoires et apprendre ces métiers de la terre, constate le directeur. L'apprentissage n'est plus une voie de garage dit-il, et le temps où on pouvait utiliser l'apprenti comme main-d'œuvre à bas coût est révolu. Nous avons des jeunes qui arrivent avec de la motivation. Ils quittent le système scolaire général parce qu'ils ont besoin d'être dans le mouvement, et on apprend aussi bien, sinon mieux, sur le terrain. »

Denis Ferrando dirige également le site de Forcalquier où en partenariat avec l'Université européenne des senteurs et des saveurs, sont dispensées des formations en prise avec le territoire et l'économie locale, notamment liées aux plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Denis Ferrando a fait le choix volontaire des Alpes-de-Haute-Provence, pour la qualité de vie et l'attractivité de « ce territoire de moyenne montagne qui présente un grand potentiel de développement, qui attire des gens du monde entier et qui je pense va séduire de plus en plus d'urbains en saturation de verti-

calité. Nous ne sommes pas sur un territoire en déprise mais en reprise, avec des enjeux cruciaux autour de ses forêts magnifiques qui ont perdu de l'entretien et se trouvent face à un risque d'incendie accru, autour du fort potentiel de l'agriculture locale, de la qualité de ses productions. »

Les formations du CFPPA de Carmejane

- ▶ BPREA - Options : ovins, petits ruminants laitiers, maraîchage bio, grandes cultures.
- ▶ CAPA jardinier paysagiste.
- ▶ BPA Responsable de chantiers forestiers (BP RCF).
- ▶ BTA - Option : travaux forestiers, spécialité bûcheronnage.
- ▶ BTSa gestion forestière.
- ▶ BTSa Analyse conduite des systèmes d'exploitation (ACSE).
- ▶ CAP métiers de l'agriculture.
- ▶ CAP jardinier paysagiste.
- ▶ Certificat de spécialisation plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal et industriel.
- ▶ BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Loisir - Tout Public.
- ▶ DEJEPS (Éducation à l'environnement vers un développement durable).
- ▶ CAPa SAPVER (Service à la personne et vente en espace rural).
- ▶ CQP (Certificat de qualification professionnelle) agent de maintenance hôtellerie de plein air.

MONTLAUX | Antoine Bressand passe du lycée des Emeyères au CFPPA de Carmejane pour consolider son projet d'installation.

Une expérience familiale de l'alternance

Antoine Bressand entre cette année en BTS ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation) par alternance au CFPPA de Carmejane, après un parcours au lycée des Emeyères de Gap, à l'issue duquel il a obtenu un Bac STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant). L'exploitation de la famille Bressand s'est transmise sur plusieurs générations et Antoine se projette à son tour dans l'installation agricole. En sortant du collège il a envisagé de s'inscrire en Bac professionnel. « L'école, c'était pas trop mon truc et je voulais vite en finir », témoigne-t-il. Mais son père n'a pas été de cet avis et a encouragé ce bon élève à investir ses facilités scolaires dans un Bac S. « Nous avons en quelque sorte coupé la poire en deux, et j'ai choisi un Bac technologique. C'était le bon compromis », résume Antoine après les trois années qu'il a très bien vécues aux Emeyères. Pour mieux s'armer

dans la perspective d'une installation qu'il souhaite entreprendre en nom propre, il opte pour ce BTS qui va notamment lui permettre d'acquérir des compétences en matière de gestion. Voie scolaire ou apprentissage ? Le choix s'est clairement porté sur une poursuite d'études en alternance, qui pour l'étudiant et sa famille présente de sérieux avantages : « L'apprentissage permet une plus grande expérience professionnelle, une insertion progressive dans la vie active, argumente Antoine. Il y a aussi les aspects financiers. Je suis rémunéré et avec les aides publiques, mes parents n'auront quasiment rien à sortir pour mon salaire ». Grâce à la formule, Antoine contribue aussi au travail intensif de l'exploitation, auprès de son père qui depuis le 1^{er} août endosse le rôle de maître d'apprentissage. Père et fils ont déjà l'habitude de travailler ensemble, dans « une relation sans filtre », sourit Antoine pour décrire une proxi-

mité parfois émaillée de petits accrochages, mais surtout riche d'échanges. Sur les aspects inhérents à la gestion de l'entreprise, la configuration familiale c'est aussi « la confiance et la possibilité d'entrer sans limite dans les bilans comptables et le détail des chiffres ».

Une opportunité d'acquisition foncière qui se présente deux ans trop tôt

À 18 ans Antoine progresse à bons pas vers son projet professionnel mais sa démarche se trouve aujourd'hui confrontée à une situation inhabituelle. L'agriculteur en devenir a en effet la possibilité de se positionner sur 30 ha de terres qui se libèrent pour le début d'année prochaine à Saint-Etienne-les-Orgues. « Trouver des terres c'est compliqué et cette opportunité qui ne se représentera pas de sitôt, m'arrive deux ans trop tôt » explique Antoine. Son souhait est de ne pas

avoir à trancher entre l'acquisition du foncier et la poursuite de ses études. Anticiper l'installation et mener à bien sa formation, « la chambre d'agriculture n'y voit pas d'inconvénient mais je n'ai pas à ce

jour de réponse franche sur la faisabilité. » S'il n'a pas d'appréhension à devoir avancer sur les deux fronts, Antoine espère que les incertitudes administratives seront levées avant la fin de l'année.



Antoine Bressand entreprend sa formation en alternance entre l'exploitation familiale et le CFPPA Carmejane.